

## La réforme du Lycée, sur le site du Ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid126542/baccalaureat-2021.html>.

« Au terme d'une période de concertation et à l'issue de **consultations** menées dans le cadre de la mission confiée à Pierre Mathiot, Jean- Michel Blanquer a présenté ses propositions pour un nouveau baccalauréat à l'horizon 2021.

- "Le baccalauréat est une grande institution républicaine, (...) mais **il n'est plus suffisamment un tremplin vers la réussite dans l'enseignement supérieur**. Le nouveau baccalauréat lui redonne son sens et son utilité. Il permet de mieux accompagner le travail des lycéens durant les deux années de première et de terminale.
- Il stabilise **la voie technologique et la conforte en créant des passerelles** avec le baccalauréat général.
- **Avec une épreuve de français à la fin de la classe de première, quatre épreuves en terminale et une part de contrôle continu**, le baccalauréat est à la fois plus simple dans son organisation, (...) plus juste car l'évaluation du travail de deux années ne repose plus sur quelques jours en fin de Tale.
- Ce baccalauréat est un « baccalauréat réussite » car les **lycéens pourront choisir** trois enseignements de spécialité en première puis deux en terminale, caractérisés par un volume horaire renforcé. C'est aussi un baccalauréat plus juste car **les lycéens seront accompagnés** dans leurs choix et un temps dédié à l'orientation leur permettra de construire leur parcours.
- Avec un baccalauréat remusclé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, nous allons leur donner les moyens de se projeter **vers la réussite dans l'enseignement supérieur** et de vivre leurs années de lycée avec bonheur."

**La réforme du Lycée, sur le terrain:** quelques constats faits par les enseignants **du Lycée Senghor, réunis en assemblée syndicale, février 2019.**

- **Consultation** limitée des enseignants, par le Conseil supérieur des programmes. Aucun enseignant n'a été, à ce jour, formé pour intervenir dans les **nouveaux champs disciplinaires prévus**.
- Comment **mieux accompagner** alors que des classes comptant 35 élèves sont prévues en Première ? En matière d'orientation, **les Psy EN** n'ont pas été assez associés à la réforme. Et comme dans le Lycée Pro, cette réforme conduit à **supprimer** des Postes d'enseignants.
- **Passerelles** actuellement absentes des textes consultés. Les élèves du Lycée **Pro** pourront –ils accéder à **des études supérieures**, compte –tenu de l'affaiblissement redouté de leur formation générale ?
- **Multiplication du nombre d'épreuves** à organiser en Première et en Terminale = heures de cours en moins et désorganisation des emplois du temps pour toutes les classes.
- **Ce choix serait limité** par les possibilités offertes dans l'établissement. Les moyens attribués le sont pour des groupes de 35 élèves. Les combinaisons n'attirant que très peu d'élèves pourraient ne pas être ouvertes. **Il faudra choisir** entre la mise en place de ces enseignements, et des heures dédiées au travail en demi- groupe, par exemple.
- Ce choix devra aussi **se faire en fonction des attendus des formations supérieures, or, dès la Seconde, un élève devrait connaître son projet post-bac**. Aucune information sur le contenu des épreuves de première et Terminale: **nous ne savons pas à quel bac nous préparons vos enfants !**



VERSAILLES

